

PROFESSEUR

Christine LANDAULT
Diplômée d'Etat

LIEU DES COURS

P.O.P.D - 18/20, rue de la Digue - MAISONS-LAFFITTE

DATE DE REPRISE DES COURS

Mercredi 11 septembre 2024

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS POUR INSCRIPTIONS

Uniquement par mail
danse.usml@live.fr
Maryne RIDOUARD
Secrétaire

AUTRES RENSEIGNEMENTS

 06.77.45.28.95
Martine ASSUERUS
Présidente



DANSE CLASSIQUE

2024 . 2025



SAISON 2024 - 2025

JOUR	HORAIRES	NIVEAU	LIEU
MERCREDI	10h00 – 11h00	4/5 ans	Salle A - POPD Maisons-Laffitte
	11h00 - 12h00	5/6 ans	
	13h00 – 14h00	6/8 ans	
	14h00 – 15h00	8/10 ans	
	15h00 – 16h30	11/14 ans	
	16h30 – 18h00	À partir de 15 ans	

Cours de Danse Classique à partir de 4 ans

Les cours seront maintenus en fonction des effectifs
et de la disponibilité des salles

Tenue de danse obligatoire

Les références des tenues de danse
vous seront communiquées à la rentrée par le professeur

Le certificat médical n'est plus obligatoire pour les mineurs :
remplacé par un questionnaire de santé.
(sauf dans certains cas où il sera nécessaire de consulter un médecin
pour obtenir un certificat médical)

TARIFS SEMESTRIELS

pour un cours par semaine

1h00	148 €
1h30	178 €

COTISATION ANNUELLE USML		REDEVANCE A LA VILLE	CHARGES ENERGE- TIQUES
<i>Age</i>	<i>Par adhérent</i>	<i>Résidents Hors Maisons-Laffitte et Mesnil-le-Roi</i>	<i>Mairie Maisons-Laffitte</i>
Moins de 20 ans	33 €	10 €	8 €
Plus de 20 ans	45 €	10 €	8 €

Droit d'entrée

8 € pour une première inscription à l'USML

Remise par famille

- 34 € pour 2 adhérents
- 44 € pour 3 adhérents

inscrits à la section USML Danse

RÈGLEMENT

A l'inscription, 1 chèque ou deux chèques, à l'ordre de « USML DANSE »
vous seront demandés :

Encaissement du 1er Chèque, début octobre et du 2nd, début février.

Chèques Vacances ANCV, Coupons Sport ANCV , PASS + sont acceptés

Aucune inscription ne sera enregistrée sans le règlement correspondant